

2 décembre 1851 les Noyonnais apportent leur soutien au coup d'Etat

Dans la matinée du 2 décembre 1851, jour anniversaire du sacre de Napoléon 1^{er} (1804) et de la bataille d'Austerlitz (1805), le président Louis-Napoléon Bonaparte, élu en 1848, fait placarder dans les rues de la capitale des proclamations à la population et à l'armée justifiant son décret : l'Assemblée nationale et le Conseil d'Etat sont dissous, le suffrage universel est rétabli et l'état de siège est décrété dans l'étendue de la 1^{re} division militaire. Le coup d'Etat du prince-président est prononcé...

L'expectative des premiers jours
Depuis plusieurs mois déjà, Louis-Napoléon Bonaparte rassemble autour de lui les partisans de l'Ordre, menant une campagne tenace afin de modifier la constitution pour lui permettre de briguer un second mandat et rétablir le suffrage universel. Face à l'opposition républicaine et monarchiste et tenu par la fin proche de son mandat, le Prince-Président en mal d'Empire recourt à la force. Date hautement symbolique, le 2 décembre est le jour fatidique.

A Paris, Bonaparte fait occuper le Palais-Bourbon et entourer les points stratégiques par la troupe. Les principaux opposants politiques sont arrêtés à leur domicile, les députés dispersés des lieux de rassemblement et deux cents d'entre eux appréhendés alors qu'ils organisent la résistance dans la mairie du XX^{ème} arrondissement.

La nouvelle du coup d'Etat ne parvient que tardivement en province, souvent par le biais de voyageurs du réseau ferroviaire en provenance de la capitale. A Noyon même, l'annonce des événements parisiens est faite en fin de matinée, impliquant la réaction de la municipalité et de la garde nationale qui arme ses hommes pour prévenir de jour comme de nuit tout mouvement de foule. Si l'ensemble des habitants reste dans l'expectative, bon nombre d'entre eux se regroupent dans la gare pour prendre connaissance des événements à chaque nouvelle arrivée de trains de Paris où l'histoire du pays tout entier se dessine.

Dans la journée du 3, les premières barricades se dressent dans la capitale. La mort du député Baudin ne suffira pas à captiver l'attention des Noyonnais davantage préoccupés par la rumeur du passage en ville d'un convoi spécial de prisonniers civils et militaires à destination de la forteresse de Ham.

Le lendemain, jeudi 4 décembre, tandis que la troupe réprime par la

force le soulèvement populaire sur les boulevards parisiens (400 morts), Noyon attend avec impatience le passage des prisonniers politiques, confirmé par l'arrivée à Chauny de deux compagnies du 48^{ème} de Ligne d'Amiens puis par celle, à Noyon, d'un officier d'ordonnance du ministre de la guerre. Dans la crainte de manifestations pro-républicaines, des mesures de sûreté ont été prises avec l'installation à l'hôtel de ville d'un service de poste de garde nationale ouvert de jour et de nuit.

Le journal bonapartiste "L'Ami de l'Ordre" indique alors avec une certaine exagération et dans un esprit propagandiste : "Notre population, toujours si paisible, n'a pas perdu un seul instant de son calme ordinaire ; elle accepte avec sécurité le grand fait politique qui vient de s'accomplir, et considère que le Président de la République a mis fin à toutes nos anxiétés, et préservé le pays d'une révolution qui menaçait d'engloutir la société tout entière".

L'ordre règne à Noyon

C'est dans cette apathie ambiante, volontairement entretenue par le déploiement militaire, que l'accueil de personnalités détenues au Fort de Vincennes se fera à Noyon. Les généraux Cavaignac (libéré le 16), Changarnier, Lamoricière, Bedeau et Leflô, le colonel Charras, ainsi que les députés Roger (libéré le 14) et Baze, transportés dans des voitures totalement fermées, déjeuneront en ville, à l'abri des regards curieux des habitants massés à l'embarcadere ferroviaire. Deux heures plus tard, escortés par un renfort de troupes du 48^{ème} régiment de ligne, ils quitteront Noyon pour le château de Ham.

Les jours suivants, alors que l'agitation gagne les campagnes, la cité noyonnaise conserve son calme : "la tranquillité la plus parfaite continue de régner dans la ville et dans le canton de Noyon ; nulle part, dans ces derniers jours de crise, ne s'est révélée la moindre tentative de désordre" proclame L'Ami de l'Ordre.

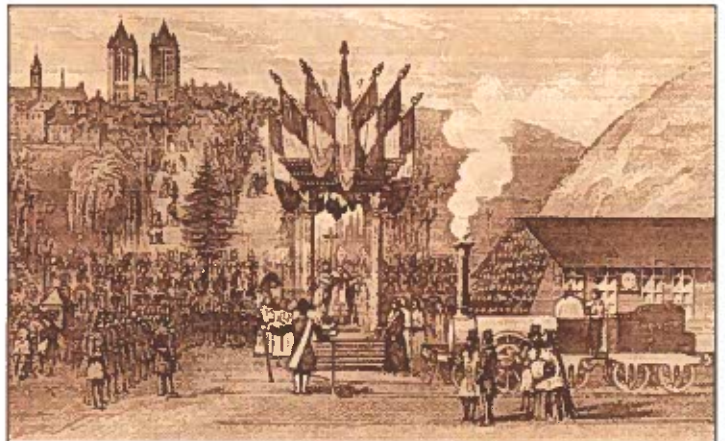
Le 8 décembre, la municipalité de Noyon menée par l'ancien notaire Louis-Jules Audebert adressera au préfet de l'Oise (pour être transmise à Morny, Ministre de l'Intérieur) son adhésion au décret présidentiel. Le coup d'Etat reçoit alors indirectement l'assentiment de toute la population noyonnaise avant d'être plébiscité le 21 décembre suivant par 1549 "oui" contre 63 "non" et 19 bulletins déclarés nuls (7,5 millions de oui contre 640 000 non et

1,5 millions d'abstentions en France).

Début janvier 1852, alors que la répression s'organise dans les départements républicains, le maire Audebert est reçu aux Tuileries avec de nombreux autres bonapartistes pour un grand banquet offert par le chef de l'Etat. Seuls, seront inquiétés à Noyon en février 1852 MM. Lévêque (vétérinaire), Lecomte (notaire, membre du conseil municipal) et Prunier (ouvrier-fontenier), arrêtés pour conspiration sur ordre du préfet, puis relâchés. Pendant quelques jours encore, la population noyonnaise vivra au rythme des arrivées en gare des familles rendant visite aux prisonniers de Ham et de l'extradition de ces personnalités de marque vers Bruxelles, Douvres, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Bonapartiste lors de l'élection présidentielle de 1848 (Louis-Napoléon Bonaparte y reçoit 88,7 % des suffrages), honoré le 25 février 1849 par le Prince-Président venu en personne inaugurer sa gare, abreuvé de propagande pro-bonapartiste depuis le 5 janvier 1851 par le journal L'Ami de l'Ordre (avec la devise "Religion, Famille, Propriété") dirigé par Y. Chavastelon, contenu par une Garde Nationale présente et efficace, Noyon ne pouvait qu'accueillir favorablement ce changement de régime. Le parti de l'Ordre l'emportera encore plus tard.

Jean-Yves Bonnard
Secrétaire-adjoint de la
Société Historique de Noyon



Inauguration du chemin de fer de Noyon le 25 février 1849

Message de la Municipalité et de la Garde Nationale de Noyon au Prince-Président

"Monsieur le Président,

Le jour où six millions de suffrages vous ont proclamé l'élu du Peuple français, la nation, confiante dans votre patriotisme, a vu s'ouvrir devant elle une ère de prospérité. La France, humiliée, a salué alors avec enthousiasme votre nom comme un symbole de gloire et d'autorité. Vous avez justifié ses espérances en la sauvant. Oui, vous l'avez sauvée par votre énergique initiative, en effaçant, par le décret du 2 décembre, une date néfaste qui servait de ralliement aux ennemis de la patrie. Grâce vous soient rendues, Monsieur le Président ! Honneur à notre invincible armée, qui a secondé vos efforts avec tant de bravoure et de dévouement !

Le pays ne sera pas oublieux des services rendus ; tous nous répondrons avec empressement à votre appel. Au jour solennel du scrutin, vous puisserez dans le suffrage unanime des bons citoyens cette puissance, à l'aide de laquelle vous pourrez enfin relever le prestige de l'autorité publique, et alors fleuriront en paix, à l'ombre du drapeau de l'ordre, l'agriculture, source de notre richesse nationale, et avec elle l'industrie, le commerce et les arts.

La ville de Noyon, dont vous connaissez les sentiments, n'a pas été la dernière à s'associer au grand acte qui vient de s'accomplir : en attendant jusqu'à ce jour pour vous prier d'agréer l'expression de leur dévouement personnel, ses représentants ont voulu vous prouver, Monsieur le Président, qu'ils étaient bien les organes fidèles de leurs concitoyens, dont les bulletins affirmatifs vous rediront en même temps les vœux et les sympathies".